

CENTRE de GESTION de la

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

d'EURE-ET-LOIR

Séance du 31 mars 2023

Nombre de membres

27

Nombre de présents

13

Pouvoirs :

8

Nombre d'absents

14

Nombre de votants

21

Quorum

14

L'an deux mil vingt-trois, le 31 mars à 14h30, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Eure-et-Loir dûment convoqué le 23 mars 2023 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bertrand MASSOT.

Etaient présents :

- Martine BOUILLARD, Adjointe au Maire du COUDRAY,
- Jean-Claude BRETON, Maire de BERCHERES-LES-PIERRES, suppléant de Benoît DELATOCHE,
- Michel CHARPENTIER, Maire de FONTENAY-SUR-EURE,
- Marie-Pierre DAVID, Adjointe au Maire de LEVES,
- Jean-Luc DUCERF, Maire d'AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN,
- Philippe GALIOTTO, Maire de COLTAINVILLE,
- Evelyne LEFEBVRE, Conseillère Départementale d'Eure-et-Loir, **a quitté en cours de séance**
- Bertrand MASSOT, Maire de LUISANT,
- Martine MOKHTAR, Administratrice du CCAS de CHARTRES,
- Gilles PÉAN, Président du SIRP de Fresnay le Comte-Meslay le Vidame et suppléant de Benoît PELLEGRIN,
- Jean-Louis RAFFIN, Maire de CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS,
- Damien STEPHO, Maire de VERNOUILLET,
- Sébastien LEROUX, Adjoint au Maire de DREUX, suppléant de Caroline VABRE,

Pouvoirs :

- François BELHOMME, Maire d'EPERNON, a donné pouvoir à Bertrand MASSOT,
- Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, adjointe au Maire de NOGENT-LE-ROTRON, donné pouvoir à Martine BOUILLARD,
- Alain CONTREPOIS, Conseiller municipal de CHARTRES, a donné pouvoir à Martine MOKHTAR,
- Hélène DENIEAULT, Maire de CHALLET, a donné pouvoir à Philippe GALIOTTO,
- Jacky GAULLIER, Maire de SAINT-GEORGES-SUR-EURE, a donné pouvoir à Michel CHARPENTIER,
- Patrick LAFAVE, Conseiller communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES FORETS DU PERCHE, a donné pouvoir à Gilles PÉAN,
- Corinne LE ROUX, Maire de BOUTIGNY PROUAIS, a donné pouvoir à Jean-Louis RAFFIN,
- Max VAN DER STICHELE, Maire de VER-LES-CHARTRES, a donné pouvoir à Jean-Luc DUCERF,

Absents excusés :

- John BILLARD, Maire du FAVRIL,
- Annie CAMUEL, Conseillère Départementale d'Eure-et-Loir,
- Bernard GOUIN, Vice-Président de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BONNEVALAIS,
- Olivier MARCADON, Maire adjoint de LUCÉ
- Lionel DEMEZET, *Payeur départemental*

Absents :

- Ghizlan CHOUAYB, Conseillère municipale de CHATEAUDUN
- Lydie GUERIN, Administratrice de la CAISSE DES ECOLES DE DREUX

Secrétaire de séance :

- Jean-Luc DUCERF

Assistaient également :

- Céline ROUSSET, Directrice Générale
- Oriana CAUQUIS, Responsable du pôle Gestion des Ressources et Archives

Séance du 31 mars 2023

Objet : Création de deux postes de rédacteur principal de 2^e classe

Exposé de Monsieur Bertrand MASSOT, Président

Il est rappelé qu'en application de l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

Il appartient donc au Conseil d'Administration de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services.

Vu le tableau des emplois du Centre de gestion (annexé) ;

Vu les déroulements de carrière envisagés au cours de l'année 2023 ;

Il est proposé au Conseil d'administration :

- de créer deux postes de rédacteur principal de 2^e classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2023
- d'approuver la modification du tableau des emplois en conséquence
- de prévoir les crédits au budget

Les membres du Bureau ont émis un avis favorable.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de créer deux postes de rédacteur principal de 2^e classe à temps complet à compter du 1^{er} avril 2023,
- d'approuver la modification du tableau des emplois en conséquence,
- de prévoir les crédits nécessaires au budget.

Le Président,

Bertrand MASSOT



Certifié exécutoire compte tenu

De la transmission en préfecture le :

De la publication le :

Par délégation,

La Directrice Générale,

Céline ROUSSET

ANNEXE – TABLEAU DES EMPLOIS AU 20/03/2023

Grades	Effectifs budgétés	Pourvus
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Adjoint administratif	1	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	6	5
Adjoint Administratif principal de 1ère classe	3	2
Rédacteur	5,5	3,5
Rédacteur principal de 2ème classe	5	5
Rédacteur principal de 1ère classe	5	4
Attaché	4	2
Attaché principal	3	2
Attaché hors classe	1	0
Directeur territorial	2	0
Directeur Général des Services 40 à 80 000 hab.	1	1
Directeur Général Adjoint	1	0
FILIERE TECHNIQUE		
Adjoint technique	1	0
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	0
Agent de maîtrise	1	0
Technicien	1	0
Technicien principal de 2ème classe	1	0
Technicien principal de 1ère classe	1	0
Ingénieur	1	1
Ingénieur principal	1	1
FILIERE SOCIALE		
Assistant socio-éducatif	1	0
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1	1
Conseiller socio-éducatif	1	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE		
Psychologue classe normale	0,8	0,8
Médecin territorial hors classe	1	1
Médecin de prévention	1	0
Infirmier classe normale	1	0
Infirmier classe supérieur	1	0
Infirmier hors classe	1	0
FILIERE CULTURELLE		
Assistant de conservation patri. Et Biblio	1	1
Assistant de conservation patri. Et Biblio ppal de 2ème classe	1	1

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



ID : 028-282800374-20230331-2023_D_13-DE

Assistant de conservation patri. Et Biblio ppal de 1 ^{ère} classe	1	0
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	1	0
Adjoint du patrimoine	1	0
Adjoint du patrimoine principal 2 ^e classe	1	0